

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Une session spéciale du conseil municipal est tenue mercredi le 18 décembre 2013 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil, sous la présidence du maire René Laverdière et des conseillers suivants : Gaston Bourgault, Brigitte Chouinard, Patrice Thériault, Nelson Lacroix, Karine Godbout, France Thibodeau. Dans l'assistance, aucune personne.

193-12-2013

1- AVIS DE MOTION – ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT N-172 POUR L'ACQUISITION DU CAMION AUTOPOMPE CITERNE

Le conseiller Gaston Bourgault donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un camion incendie.

Demande de dispense de lecture dudit règlement.

194-12-2013

2- REPORT DE LA DATE DE L'ADOPTION DU BUDGET EN JANVIER 2014

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter l'adoption du budget en janvier 2014. La date sera fixée à la séance régulière de janvier.

195-12-2013

3- ACCEPTATION DE PAIEMENT DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou l'adjointe Roxanne Pelletier à effectuer le paiement des comptes au 31 décembre 2013.

196-12-2013

4- FERMETURE DE LA ROUTE 204 À SAINT-DAMASE

CONSIDÉRANT QUE nous avons pris connaissance de la fermeture de la route 204 à la hauteur de Saint-Damase à l'été 2014 dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à 4 mois;

CONSIDÉRANT QUE ce détour affectera grandement l'économie de la région que ce soit pour nos entreprises de camionnage, le tourisme, les travailleurs de l'Islet-Sud qui utilisent tous, en majorité, la route 204 ;

CONSIDÉRANT QU'un détour de ce genre avait déjà été proposé lors du projet d'assainissement des eaux usées de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les transporteurs s'étaient fortement objectés au détour puisque ce détour occasionnait des pertes financières et de temps et qu'une solution avait été trouvée par le Ministère des Transports;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports de revoir leur position quant à la fermeture de la route 204 et de voir à la nécessité de conserver un lien accessible sur la route 204 durant cette période.

5- LEVÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix de lever l'assemblée à 19h45.

Sec. : _____

Maire : _____